

RCS : MARSEILLE

Code greffe : 1303

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de MARSEILLE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2016 B 04462

Numéro SIREN : 823 873 179

Nom ou dénomination : A TO ZEN

Ce dépôt a été enregistré le 08/12/2022 sous le numéro de dépôt 25446



SASU A TO ZEN

83 Bd du Redon

13009 MARSEILLE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Comptes annuels certifiés conforme
à l'original.

ATTESTATION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

SASU A TO ZEN
83 Bd du Redon
13009 MARSEILLE

relatifs à l'exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Les comptes annuels ci-joints se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	10 590 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	38 236 Euros
- Résultat net comptable,	253 Euros

Fait à MARSEILLE
Le 13/04/2022

NICOLAS CABANES
EXPERT-COMPTABLE

SASU A TO ZEN

83 Bd du Redon

13009 MARSEILLE



COMPTES ANNUELS

VIA AUDIT
60 RUE SAINT JACQUES

13006 MARSEILLE

BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage	18 678	13 652	5 026	8 852	3 826	43.22
	Autres immobilisations corporelles	2 823	486	2 337		2 337	
ACTIF CIRCULANT	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations						
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	320		320		320	
	Total II	21 821	14 138	7 683	8 852	1 169	13.21
	Stocks et en cours						
	Matières premières, approvisionnements	632		632	790	158	20.00
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
Comptes de Régularisation	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises						
	Avances et acomptes versés sur commandes						
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés						
	Autres créances	4		4	108	104	96.32
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	2 265		2 265	5 711	3 446	60.34
	Charges constatées d'avance (3)	6		6	6		
	Total III	2 907		2 907	6 616	3 708	56.05
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecart de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	24 728	14 138	10 590	15 468	4 877	31.53

(1) Dont droit au bail

(2) Dont à moins d'un an

(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
		31/12/2021	12	31/12/2020	12	Euros	%
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé :) Primes d'émission, de fusion, d'apport Ecart de réévaluation	500		500			
	Réserves						
	Réserve légale	50		50			
	Réserves statutaires ou contractuelles						
	Réserves réglementées						
	Autres réserves	3 391		2 592		799	30.84
	Report à nouveau			1 972		1 972	100.00
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	253		2 771		2 518	90.88
	Subventions d'investissement Provisions réglementées						
	Total I	4 194		3 941		253	6.41
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs Avances conditionnées						
	Total II						
PROVISIONS	Provisions pour risques Provisions pour charges						
	Total III						
DETTES (1)	Dettes financières						
	Emprunts obligataires convertibles						
	Autres emprunts obligataires						
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	4 186		8 771		4 585	52.28
	Concours bancaires courants						
	Emprunts et dettes financières diverses			389		389	100.00
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours						
	Dettes d'exploitation						
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	703		460		243	52.77
Comptes de Régularisation	Dettes fiscales et sociales	1 507		1 907		399	20.94
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés						
	Autres dettes						
	Produits constatés d'avance (1)						
	Total IV	6 396		11 526		5 130	44.51
	Ecart de conversion passif (V)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	10 590		15 468		4 877	31.53

(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an

6 3969 592

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2021 12			Exercice N-1 31/12/2020 12		Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total			Euros	%
Produits d'exploitation (1)							
Ventes de marchandises	360		360			360	
Production vendue de biens							
Production vendue de services	37 876		37 876	29 565		8 311	28.11
Chiffre d'affaires NET	38 236		38 236	29 565		8 671	29.33
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation				3 721		3 721	100.00
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges							
Autres produits			0	3		2	88.57
Total des Produits d'exploitation (I)			38 236	33 288		4 947	14.86
Charges d'exploitation (2)							
Achats de marchandises							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 636	1 631		5	0.32
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)			158	100		58	58.00
Autres achats et charges externes *			20 187	14 248		5 938	41.68
Impôts, taxes et versements assimilés			444	770		327	42.43
Salaires et traitements			8 026	6 993		1 034	14.78
Charges sociales			3 134	2 864		270	9.42
Dotations aux amortissements et dépréciations							
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			4 312	3 826		486	12.70
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations							
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations							
Dotations aux provisions							
Autres charges			9	3		6	172.50
Total des Charges d'exploitation (II)			37 906	30 436		7 470	24.54
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			330	2 852		2 522	88.43
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun							
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)							
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)							

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges affectées à des exercices antérieurs

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N		Exercice N-1		Ecart N / N-1	
	31/12/2021	12	31/12/2020	12	Euros	%
Produits financiers						
Produits financiers de participations (3)						
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)						
Autres intérêts et produits assimilés (3)						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total V						
Charges financières						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées (4)	77		81		4-	4.99-
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						
Total VI	77		81		4-	4.99-
2. Résultat financier (V-VI)	77-		81-		4	4.99
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	253		2 771		2 518-	90.88-
Produits exceptionnels						
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges						
Total VII						
Charges exceptionnelles						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions						
Total VIII						
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)						
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)						
Total des produits (I+III+V+VII)	38 236		33 288		4 947	14.86
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	37 983		30 518		7 466	24.46
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	253		2 771		2 518-	90.88-

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées
Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	18 678		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			2 823
TOTAL	18 678		2 823
Prêts, autres immobilisations financières			320
TOTAL			320
TOTAL GENERAL	18 678		3 143

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			18 678	18 678
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			2 823	2 823
TOTAL			21 501	21 501
Prêts, autres immobilisations financières			320	320
TOTAL			320	320
TOTAL GENERAL			21 821	21 821

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	9 826	3 826		13 652
Matériel de bureau et informatique, Mobilier		486		486
TOTAL	9 826	4 312		14 138
TOTAL GENERAL	9 826	4 312		14 138

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.techniques matériel outillage indus.	3 826				
Matériel de bureau informatique mobilier	486				
TOTAL	4 312				
TOTAL GENERAL	4 312				

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10.0000	50			50

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

A TO ZEN
Société par actions simplifiée unipersonnelle
au capital de 500 euros
Siège social : 310 RUE PARADIS
13 008 MARSEILLE
823 873 179 RCS MARSEILLE

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE PRESIDENTE
DU 30 JUIN 2022

Le 30 Juin 2022 à dix heures, Marseille,

Madame Isabelle TERZIAN,

Demeurant La Rouvière, Bât E6, 83 Boulevard du Redon 13009 Marseille, associée unique de la société A TO ZEN,

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

En sa qualité de Présidente de la Société, Madame Isabelle TERZIAN associée unique, a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 Décembre 2021.

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES:

- L'approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2021 ;
- L'affectation du résultat de cet exercice ;
- La mention des conventions visées à l'article L 223-19 du Code de commerce
- Pouvoirs en vue des formalités ;

PREMIERE DECISION - APPROBATION DES COMPTES

L'associé unique, connaissance prise des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021, approuve ces comptes tels qu'elle les a établis, lesdits comptes se soldant par un bénéfice de 253 Euros.

Elle approuve également les opérations traduites dans ces comptes.

DEUXIEME DECISION - AFFECTATION DU RESULTAT - DISTRIBUTION DE
DIVIDENDES

Affectation du résultat

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 253 euros de la manière suivante :

Origine

- **Résultat bénéficiaire de l'exercice : 253 euros.**

Affectation

Dotation aux réserves :

- **Dotation aux autres réserves, soit 253 euros portant le Solde du compte de 3 391 euros à 3 644 euros.**

Répartition après affectation

Cette affectation aura pour effet de porter le montant des capitaux propres à 4 194 euros et celui des réserves à 3 644 euros.

Rappel des dividendes distribués

Conformément à l'article 243 bis du CGI, il est précisé qu'il n'a pas été distribué de dividende au titre des trois derniers exercices.

TROISIÈME DECISION – CONVENTIONS REGLEMENTEES

L'associée unique déclare qu'aucune convention visée à l'article L 223-19 du Code de commerce n'est intervenue au titre de l'exercice écoulé.

QUATRIEME DECISION - DELEGATION DE POUVOIR EN VUE D'ACCOMPLIR LES
FORMALITES

L'associée unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associée unique et répertorié sur le registre des décisions de l'associée unique.

Madame Isabelle TERZIAN
Présidente, Associée unique